

Le 11 janvier, la Chambre de commerce de Lyon inaugure ses cours sur l'art de décorer les étoffes. Nulle ville plus que Lyon n'est qualifiée pour organiser un enseignement supérieur de ce genre. Notre musée des tissus est unique au monde et forme, pour l'étranger de passage, un des attrails les plus séduisants de notre cité. L'enseignement technique peut donc s'appuyer sur des démonstrations vivantes d'un intérêt considérable pour le praticien.

Le 13, M. Foureau, chef de la mission Foureau-Lamy, et le lieutenant Verlet, des tirailleurs, qui a appartenu à la même mission, se font entendre dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, sous les auspices de la Société de Géographie, qui leur décerne sa médaille d'or.

Le 22 janvier, le Conseil municipal de Lyon éprouve le besoin de suivre l'exemple du fameux conseil de Kremlin-Bicêtre et d'inviter le maire à interdire à Lyon le port de la soutane. C'est, il est vrai, un vote tout platonique, puisque M. Augagneur déclare lui-même qu'il ne veut pas se donner le ridicule de frapper un coup d'épée dans l'eau.

Le même jour nous apporte la nouvelle de la mort de la reine d'Angleterre. A cette occasion, des achats considérables de rubans, soieries, velours et tulles noirs se font sur la place de Lyon, qui voit tout son vieux stock de noir enlevé en vingt-quatre heures et expédié de l'autre côté de la Manche. Les achats se sont chiffrés par plusieurs millions.

*
* *

Mais il est des morts qui nous intéressent bien davantage parce qu'elles nous éprouvent plus, en nous frappant au cœur; ainsi, la mort de cet excellent maître, J.-B. Poncet, survenue le 6 janvier.